
Volume 11, Issue 5 /2009 - French

Editorial

Coopération Et Gestion Européenne

Le processus d'intégration européenne se poursuit. En Irlande, le vote en faveur de la nouvelle Constitution était explicite. Les ratifications supplémentaires par les parlements nationaux ont été achevées et les dernières signatures du Traité sur la nouvelle Constitution sont considérées comme sûres. Le processus démocratique est laborieux, mais on ne connaît pas de meilleure forme d'organisation gouvernementale. En particulier la conception fédéraliste qui sous-tend les prises de décisions est une condition essentielle pour la répartition des pouvoirs constitutionnels légitimes entre les gouvernements et les institutions. Nous devons toutefois être certains que ce processus complexe par nature n'est transparent et contrôlable que si le principe de subsidiarité est respecté. Autrement dit, tout ce qui peut l'être sera plus profitablement réglé sur place. Les institutions de tutelle ont la tâche de construire le cadre des possibilités d'action. Une prétention certes élevée qui nécessite un équilibre permanent de compensations mais qui en vaut la peine.

L'actuelle crise économique et financière et la gestion internationale concertée ont clairement démontré l'importance de la coopération en Europe et quelles forces sont générées par le travail commun pour atténuer les crises. Les hôpitaux sont également touchés et de diverses façons, dont la plus simple concerne la question du financement des investissements. En outre, la base même du financement des systèmes de santé est affectée par la baisse du produit intérieur brut et la hausse du chômage. Cette évolution dangereuse sera encore aggravée par les problèmes structurels profonds découlant de l'évolution démographique dans les sociétés européennes. La demande accrue en soins médicaux et infirmiers pour les personnes âgées n'est qu'un aspect du défi : le problème structurel est de plus en plus criant à cause du manque de jeunes qualifiés en médecine et en soins infirmiers. Une gestion ferme est exigée de la part des hôpitaux, mais le problème ne sera réglé que par une action concertée tant au niveau national qu'europpéen.

Ceci est d'autant plus significatif que les responsables des hôpitaux l'admettent et considèrent ces questions sur le plan entrepreneurial. Il est néanmoins tout aussi important que ces mêmes directeurs prennent leurs responsabilités et concentrent leurs efforts sur l'amélioration indispensable des structures et des processus de prestation de soins de santé tant au niveau national qu'europpéen. Les associations nationales de directeurs d'hôpitaux ainsi que l'Association Européenne des Directeurs d'Hôpitaux servent de plateforme pour cette activité. Nous avons besoin de revoir en permanence les fondements de base de notre travail dans nos organisations à la fois en termes d'objectifs et d'activités, mais aussi en regard des structures établies. Il serait plus opportun, au lieu de prévoir de mauvais scénarios, de nous efforcer de réaliser ce qui nous est imparti chaque jour un peu mieux.

La prochaine occasion de discuter de l'importante question du développement structurel de nos hôpitaux est le séminaire EAHM qui prendra place pendant MEDICA le 20 novembre à Düsseldorf. Son thème est « Vers une coopération équilibrée des acteurs publics et privés ». Nous attendons avec impatience un débat animé.

Heinz Kölking

Vice-président de l'EAHM

Published on : Mon, 9 Nov 2009